



FR	Notice d'utilisation
GB	Owner's manual
DE	Bedienungsanleitung
IT	Libretto d'istruzioni
ES	Manual de utilización
NL	Gebruikershandleiding
GR	ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟ ΧΡΗΣΗΣ
SE	Instruktionsbok
PT	Manual de proprietário
FI	Käyttöohjekirja
DK	Instruktionsbog

SOMMAIRE

INFORMATIONS

PRÉSENTATION

Informations.....	1
Présentation.....	1
Conseils de sécurité.....	2
Caractéristiques.....	3
Produits à utiliser.....	3
Informations concernant la notice.....	4
Description du véhicule.....	5
Instruments.....	6
Fonctions de l'afficheur.....	7
Les différents modes de fonctionnement.....	7
Commandes.....	8
Équipements.....	9
Prise accessoires.....	9
Fonctions du contacteur à clé.....	9
Contrôles avant utilisation.....	9
Inspection avant le départ.....	9
Conseils de mise en route et de conduite.....	10
Avertissement.....	10
Conduite.....	10
Démarrage.....	10
Accélération et décélération.....	10
Freinage.....	10
Arrêt du véhicule et stationnement.....	10
Points particuliers importants.....	11
Antidémarrage à transpondeur.....	11
Batterie de traction.....	11
Cordon de charge.....	11
Charge de la batterie de traction.....	11
Autonomie / Économie d'énergie.....	12
Contrôle des niveaux.....	12
Pneumatiques.....	12
Fusibles.....	13
Remplacement des ampoules.....	13
Réglage des phares.....	14

Vous venez d'acquérir un véhicule Peugeot.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez par votre choix.

Nous vous invitons à prendre le temps de lire attentivement cette notice avant l'utilisation de ce véhicule.

Cette notice d'utilisation, que vous devez toujours garder dans le coffre du véhicule, contient non seulement les instructions relatives à l'utilisation, aux contrôles et à l'entretien de ce véhicule mais aussi d'importantes consignes de sécurité destinées à protéger l'utilisateur et les tiers contre les accidents.

Cette notice vous apporte de nombreux conseils pour vous permettre de conserver un véhicule en parfait état de fonctionnement.

Votre distributeur agréé qui en connaît toutes les particularités, disposant des pièces détachées d'origine et de l'outillage spécifique saura vous conseiller et entretenir votre véhicule dans les meilleures conditions, selon le plan d'entretien prévu, afin de vous apporter toujours le même plaisir de conduite, dans une sécurité maximum.

Votre scooter électrique est équipé d'un moteur synchrone à aimants permanents de 33 volts alimenté par une batterie de traction composée de deux modules de 24 volts de type Lithium-Ion qui pourront être recyclés et revalorisés en fin de vie.

Ce moteur à émission zéro est équipé, à la fois, d'un système à récupération d'énergie en phase de décélération permettant de réinjecter du courant dans la batterie de traction, et également, d'un système de marche arrière pour faciliter les manœuvres à vitesse réduite.

Des calculateurs enregistrent, gèrent et contrôlent les ordres du conducteur, l'utilisation de la puissance électrique et les sécurités de fonctionnement.

Le véhicule dispose de 1 ou 2 chargeurs vous permettant de recharger la batterie de traction (selon modèle).

PEUGEOT MOTORCYCLES
et Cie
46 rue de la Chaussée
31000 Toulouse
Tél 05 61 52 01 58
SIRET 303 528 095 00019

Un utilisateur inexpérimenté de deux roues, doit se familiariser avec son véhicule avant de s'engager dans la circulation. Il est donc fortement déconseillé de prêter son véhicule à une personne n'ayant aucune expérience en la matière.

La réglementation impose selon la législation en vigueur, pour l'utilisation d'un deux roues en fonction de sa cylindrée, un permis ou une formation spécifique de conduite acquise auprès d'un professionnel.

Le port d'un casque homologué est également obligatoire pour l'utilisateur et son passager. Il est également recommandé de porter des gants et des lunettes de protection ainsi que des vêtements disposant d'un insert réfléchissant et disposant de protection adaptés à la pratique du deux roues motorisé.

La législation en vigueur peut dans certains pays, ne pas autoriser le transport d'un passager, et dans d'autres obliger les utilisateurs de deux roues à moteur d'être assurés en responsabilité civile qui permet de protéger les tiers et le passager contre les préjudices qui pourraient être causés en cas d'accident.

La conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants ou de certains médicaments est répréhensible et dangereuse pour soi-même et pour les autres personnes.

La vitesse excessive est un facteur important dans de nombreux accidents. Il faut respecter la signalisation routière et adapter sa vitesse en fonction des conditions climatiques.

Des porte-bagages et des valises agréés par PEUGEOT SCOOTERS sont disponibles en option (selon modèle). Il faut respecter les conseils de montage et ne pas dépasser la charge admissible de transport qui est de 3 à 5 kg selon l'équipement.

Le montage de pièces adaptables non agréées par PEUGEOT SCOOTERS, changeant les caractéristiques techniques ou les performances du véhicule, est interdit. Toute modification entraînera l'annulation de la garantie et rendra le véhicule non conforme par rapport à la version homologuée par les services compétents.

Les données d'identification du véhicule requises par la Directive 97/24/CE figurent sur l'étiquette de contrôle apposée sur le véhicule. Elle représente une mesure contre la manipulation des cyclomoteurs à deux roues et des motocyclettes légères.



Tout appareil électrique présentant un danger potentiel, seul un réparateur ayant l'habilitation adéquate peut intervenir sur votre scooter électrique.

Votre scooter est propulsé par un moteur électrique n'émettant pas de bruit, il est conseillé aux abords de certaines zones de circulation, telles que piétonne ou cycliste, de signaler sa présence aux autres usagers en utilisant les différents avertisseurs sonores équipant ce véhicule.



Un dégagement gazeux peut être constaté si une des conditions ci-dessous n'est pas respectée (Conditions anormales d'utilisation).

- Surcharge de la batterie de traction par l'utilisation d'un chargeur non agréé par PEUGEOT SCOOTERS.
- Surchauffe de la batterie de traction suite à un incident de charge ou à un stockage du véhicule dans une zone où la température dépasse 40°C.
- Court-circuit entre les bornes de la batterie de traction, court-circuit résultant d'une intervention sur le faisceau électrique ou sur un des composants du véhicule.

Dans ce cas : Il est recommandé de faire contrôler le véhicule par un distributeur agréé.

CARACTÉRISTIQUES

Type mines	
V3AFAA	Version 45 km/h
V3AGAA	Version 25 km/h
Dimensions en mm	
Longueur	1910
Largeur	680
Hauteur	1168
Empattement	1338
Poids en kg	
En ordre de marche	115
Maximum autorisé. Poids cumulé du véhicule, de l'utilisateur, du passager, des accessoires et des bagages	290
Capacités en litre	
Huile boîte relais	0.1
Moteur	
Type	Synchrone triphasé à aimants permanents
Puissance	3 KW
Tension	33 V

Dimensions pneus	
Avant	120/70-12
Indices de charge et de vitesse minimum	37B
Arrière	120/70-12
Indices de charge et de vitesse minimum	51B
Pressions en bar	
Avant	1.8
Arrière	2.2

Éclairage	
Ampoule de phare	12V-35/35W
Ampoules de clignotants	12V-2.3W
Ampoule feu arrière/stop	12V-21/5W

Batterie de traction	
Type	2 modules Lithium-ion
Tension	24 V x2
Capacité	45 Ah à 20°C

PRODUITS À UTILISER

Huile boîte relais	
SAE 80W90 API GL4	
Liquide de frein	
DOT 4	
Huile de fourche	
SAE 10W	

Les informations particulières sont repérées par les symboles suivants :

**Recyclable**

Indique que le produit ou l'emballage est recyclable.

**Irritant**

Le produit peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires.

Éviter tout contact avec la peau, les vêtements. Porter des gants, des lunettes de protection et des vêtements type blouse en coton. Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact, laver à grande eau.

**Inflammable**

Éloigner le produit de toute flamme ou des sources de chaleur (barbecue, radiateur, chauffage...). Ne pas laisser le produit au soleil.

**Corrosif**

Le produit peut détruire les tissus vivants ou d'autres surfaces.

Éviter tout contact avec la peau, les vêtements. Porter des gants, des lunettes de protection et des vêtements type blouse en coton. Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact, laver à grande eau.

**Explosif**

Éviter les chocs, les frictions, les étincelles et la chaleur.

**Dangereux pour l'environnement**

Le produit porte atteinte à la faune et la flore. Ne pas jeter le produit dans les poubelles, ni dans l'évier, ni dans la nature. L'idéal est d'amener ce produit à la déchetterie la plus proche de chez vous.

**Toxique**

Le produit peut porter atteinte gravement à la santé par inhalation, ingestion ou contact cutané. Éviter tout contact direct avec le corps même par inhalation. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise.

**Ne pas jeter à la poubelle**

Un des composants du produit est toxique et peut porter atteinte à l'environnement. Ne pas jeter le produit usagé dans une poubelle, mais le rapporter au commerçant ou le déposer dans une borne de collecte spécifique.

**Sécurité des personnes**

Opération comportant un risque pour les personnes.

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions peut comporter un danger grave pour la sécurité des personnes.

**Important**

Opération comportant un risque pour le véhicule.

Indique les procédures spécifiques que l'on doit suivre afin d'éviter d'endommager le véhicule.

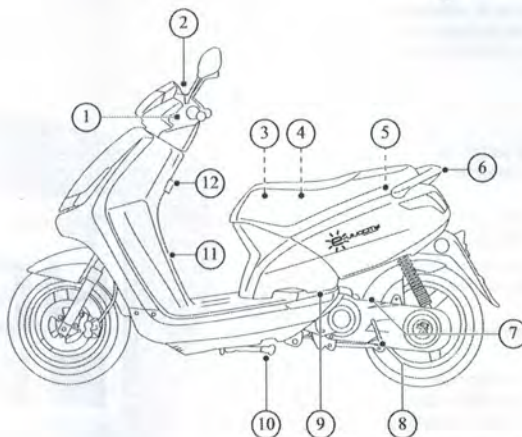
**Nota**

Opération comportant une difficulté.

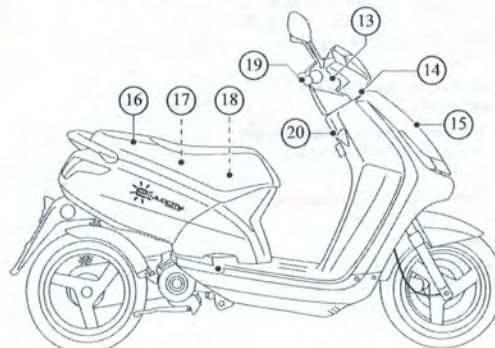
Indique une note qui donne des informations clés pour faciliter la procédure.

DESCRIPTION DU VÉHICULE

1. Leviers de frein
2. Tableau de bord
3. Cordon de charge
4. Étiquette antimanipulation
5. Fusibles
6. Poignée de maintien
7. Numéro moteur
8. Béquille centrale
9. Repose-pieds passager
10. Béquille latérale
11. Plaque constructeur / Marquage châssis
12. Accroche sac



13. Niveaux de liquide de frein
14. Ouverture de coffre
15. Coffre avant
16. Selle
17. Coffre de selle
18. Prise accessoires
19. Poignée de gaz
20. Contacteur à clé / Ouverture de la selle



À chaque mise du contact, après un appui sur le bouton de démarrage, le phare s'allume et le combiné s'initialise : Un test de fonctionnement des segments de l'afficheur et un allumage de tous les témoins s'effectuent automatiquement.

1. Témoin de phare

À la mise du contact, après un appui sur le bouton de démarrage, le témoin s'allume pendant 3 secondes.

2. Témoin de clignotant

À la mise du contact, après un appui sur le bouton de démarrage, le témoin s'allume pendant 3 secondes.

Lorsqu'une lampe de clignotant est grillée la fréquence de clignotement du voyant et de l'autre lampe augmente pour avvertir le pilote d'un incident.

Un buzzer permet au pilote de ne pas oublier les clignotants.

3. Témoin de diagnostic transpondeur

À la mise du contact, après un appui sur le bouton de démarrage, le témoin s'allume pendant 3 secondes suivi d'un allumage court, puis s'éteint s'il n'y a pas d'incident.

Si le témoin clignote un court instant et reste allumé, le combiné ne s'allume pas, la fonction diagnostic a détecté une anomalie sur le système de l'antidémarrage et le système de traction est neutralisé.

Dans ce cas : Il est recommandé de faire contrôler le véhicule par un distributeur agréé.

À la coupure du contact, le témoin clignote un court instant, ce qui indique, que le système de l'antidémarrage a verrouillé le système de traction.

Le témoin de diagnostic transpondeur clignote pendant la durée de la charge de la batterie de traction.

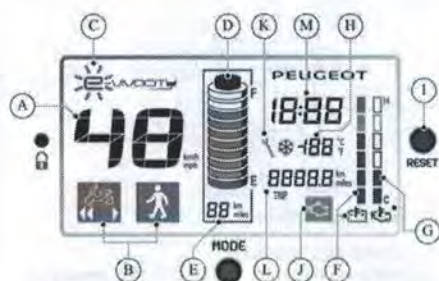
4. Afficheur multifonctions

5. Bouton de commande de l'afficheur

6. Bouton de sélection des modes de fonctionnement



FONCTIONS DE L'AFFICHEUR



A. Compteur de vitesse

B. Indicateur de mode de fonctionnement

Le changement de mode de fonctionnement n'est possible que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h et que la poignée de gaz est relâchée.

À la mise du contact, après un appui sur le bouton de démarrage, il faut sélectionner le mode de fonctionnement désiré.

Le changement de mode de fonctionnement est obtenu par des impulsions successives sur le bouton mode.

Chaque changement de mode de fonctionnement est validé par l'émission d'un ou plusieurs signaux sonores et le mode de fonctionnement choisi s'affiche au tableau de bord.

Les différents modes de fonctionnement



-Manutention : Ce mode de fonctionnement destiné à faciliter les manœuvres du véhicule limite la vitesse à environ 5 km/h lorsqu'on sollicite la poignée de gaz.



-Normal : Ce mode de fonctionnement limite la vitesse à 45 km/h. Ce mode est directement accessible à l'aide d'une procédure spécifique.

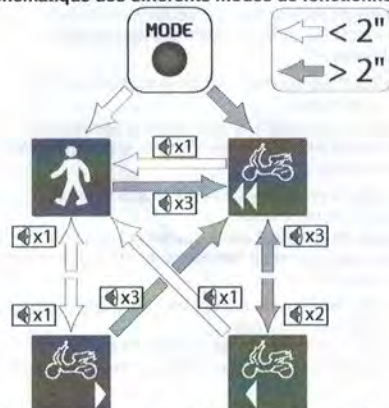


-Économique : Ce mode de fonctionnement limite la vitesse à environ 25 km/h.



-Marche arrière : Ce mode de fonctionnement limite la vitesse à environ 3 km/h lorsqu'on sollicite la poignée de gaz.

Schématique des différents modes de fonctionnement



C. Indicateur de charge de la batterie de traction

Pendant la durée de la charge, le logo E de E-VIVACITY est allumé, les segments verts apparaissent en rotation autour de celui-ci et les segments de l'indicateur de niveau de charge clignotent l'un après l'autre, en fonction de la quantité d'énergie stockée par la batterie de traction. Le segment le plus élevé de l'indicateur de niveau de charge clignote tant que la charge n'a pas atteint 100%.

D. Indicateur de niveau de charge de la batterie de traction

L'allumage des 10 segments indique que la charge de la batterie de traction est complète, elle est représentée par 7 segments verts, 2 segments oranges et 1 segment rouge.

Les segments oranges et le segment rouge représentent la partie réserve d'énergie.

Lorsque la partie réserve est atteinte, les segments clignotent de manière permanente puis s'éteignent l'un après l'autre et déclenchent l'arrêt du véhicule.

E. Compteur d'autonomie

Le compteur d'autonomie affiche une estimation du nombre de kilomètres d'autonomie restant. L'autonomie restante est estimée à chaque arrêt et peut diminuer en fonction des baisses de la température ambiante, du poids de la charge transportée et du type d'utilisation.

F. Indicateur de température de la batterie de traction

Lorsque la température de la batterie de traction est trop élevée, l'ensemble des segments s'allument.

La stratégie de secours est appliquée, il est conseillé d'arrêter le véhicule et d'attendre qu'il ait refroidi. Il est recommandé de faire contrôler le véhicule par un distributeur agréé.

G. Indicateur de température moteur

Lorsque la température du moteur est trop élevée, l'ensemble des segments s'allument.

La stratégie de secours est appliquée, il est conseillé d'arrêter le véhicule et d'attendre qu'il ait refroidi. Il est recommandé de faire contrôler le véhicule par un distributeur agréé.

H. Indicateur de température extérieure

La température indiquée est celle relevée au niveau de la façade avant du véhicule.

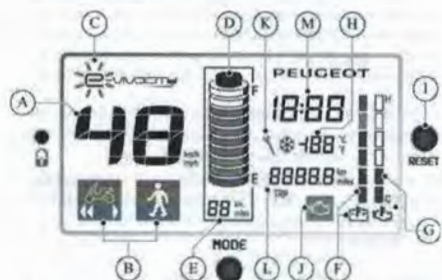
Le symbole "risque de verglas" est activé dès que la température extérieure est inférieure à 3°C.

J. Témoin de diagnostic du système de traction
Le témoin s'allume à la mise du contact pour l'indiquer le contrôle de son fonctionnement et s'éteint après 3 secondes s'il n'y a pas d'incident.

En cas d'incident, le témoin permet d'alerter le pilote.



- Le voyant s'allume et reste allumé.
Défaut grave de sécurité ou présentant un risque de destruction du moteur, arrêt obligatoire.
- Le voyant clignote.
Défaut grave ayant une influence sur le fonctionnement ou l'agrément du véhicule.



K. Indicateur de maintenance

L'indicateur de maintenance s'allume 5000 kms après la dernière remise à zéro.

Il est recommandé de vous rendre chez un distributeur agréé pour effectuer l'entretien du véhicule et l'effacement du message de l'indicateur de maintenance.

L. Totalisateur kilométrique. Compteur journalier (TRIP)

Le totalisateur affiche et mémorise le nombre de kilomètres total effectué par le véhicule. Le kilométrage total du véhicule reste mémorisé même lorsque la batterie est débranchée.

A chaque mise du contact, le combiné affiche automatiquement le mode totalisateur kilométrique.

Le compteur journalier affiche et mémorise un nombre de kilomètres effectués pendant une période donnée.

Passage du compteur totalisateur au compteur journalier

- Contact mis, le passage du totalisateur kilométrique au compteur journalier et inversement se fait par un appui bref sur le bouton de commande (1).

Remise à zéro du compteur journalier

- Afficheur multifonctions allumé.
- Afficher le compteur journalier (Trip) par un appui bref sur le bouton de commande (1).
- La remise à zéro du compteur journalier se fait par un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de commande (1).

M. Réglage de l'horloge

- Afficheur multifonctions allumé.

Le réglage de l'heure est possible uniquement en position totalisateur kilométrique et véhicule arrêté.

Un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de commande (1) permet de faire clignoter les deux chiffres des heures.

- Modifier l'heure par des appuis successifs sur le bouton de commande.

Un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de commande permet de faire clignoter le premier chiffre des minutes.

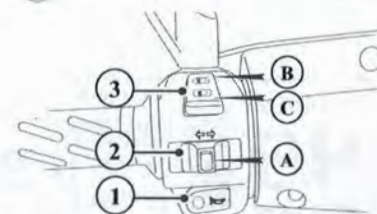
- Modifier les minutes par appuis successifs sur le bouton de commande.

Un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de commande permet de faire clignoter le deuxième chiffre des minutes.

- Modifier les minutes par appuis successifs sur le bouton de commande.

- Appuyer sur le bouton de commande plus de 2 secondes pour valider le réglage de l'horloge.

COMMANDES



1. Bouton avertisseur

2. Bouton de clignotants

Pour signaler un changement de direction, pousser le bouton :

- Soit sur la droite.
- Soit sur la gauche.

Pour arrêter le clignotement, exercer une pression sur le bouton (A).

3. Bouton de code/phare

Le bouton de code/phare a 2 fonctions :

- B. Feu de route.
- C. Feu de croisement.



4. Bouton d'avertisseur piéton/ Bouton de démarrage

Ce bouton a 2 fonctions :

- A la mise du contact, un appui sur celui-ci déclenche la mise sous tension du système de traction.
- En utilisation routière, c'est un avertisseur sonore de faible puissance pour prévenir piétons et cyclistes de son approche.

ÉQUIPEMENTS

Prise accessoires



Une prise accessoires, 12 V - 50 W maximum, alimentée à la mise du contact est implantée dans le coffre sous la selle (1). Elle permet de brancher des accessoires à faible consommation (téléphone, GPS, ...).

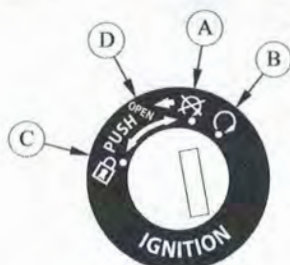
FONCTIONS DU CONTACTEUR À CLÉ

A. Le circuit électrique est hors tension. La clé peut être retirée.

B. Le circuit électrique est sous tension. La clé ne peut pas être retirée.

✓ Contact mis, après un arrêt prolongé ou un oubli de la clé sur le véhicule, le circuit électrique est systématiquement coupé au bout de 5 minutes après l'émission d'un signal sonore.

Un simple appui sur le bouton de démarrage permet de rétablir le circuit électrique et de sélectionner au combiné un mode de fonctionnement à l'aide du bouton "MODE".



C. Le circuit électrique est hors tension. Le guidon orienté vers la gauche. La direction peut être bloquée. La clé peut être retirée.

D. L'action de la clé sur cette position permet l'ouverture de la selle, à l'aide d'un dispositif à câble.

CONTRÔLES AVANT UTILISATION

L'utilisateur doit s'assurer personnellement du bon état de son véhicule. Certaines pièces de sécurité peuvent présenter des signes de dégradation, et cela même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Une exposition prolongée aux intempéries, par exemple, peut entraîner une oxydation du système de freinage ou une chute de la pression des pneumatiques pouvant avoir de graves conséquences. En plus d'un simple contrôle visuel, il est donc extrêmement important de vérifier les points suivants avant chaque utilisation.



Ces contrôles ne requièrent que peu de temps et contribuent efficacement au maintien en bon état du véhicule, dans l'objectif d'une utilisation alliant la fiabilité et la sécurité.

Si un élément figurant dans la liste des points de contrôle ne fonctionne pas correctement, il convient de le faire vérifier par votre distributeur agréé et le cas échéant, de le faire réparer avant utilisation du véhicule.

INSPECTION AVANT LE DÉPART

- Déconnecter le cordon de charge de la prise secteur si nécessaire et le ranger dans son logement.
- Contrôler le niveau de charge de la batterie de traction.
- Contrôler le fonctionnement de l'éclairage, des clignotants, de l'avertisseur sonore, et du feu stop.
- Contrôler l'usure et l'état des pneumatiques.
- Contrôler la pression de gonflage des pneumatiques.
- Contrôler le bon fonctionnement de la poignée de gaz.
- Contrôler la souplesse de fonctionnement de la béquille centrale et latérale.
- Contrôler le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler le bon fonctionnement du tableau de bord et l'absence d'allumage de témoin d'alerte. Dans le cas contraire, faire vérifier le système par un distributeur agréé.
- Contrôler le fonctionnement et la course des leviers de frein.



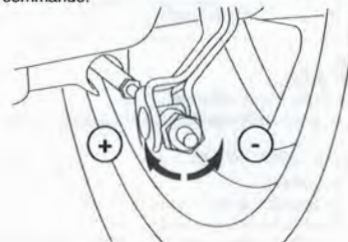
Si un levier de frein donne une sensation de mollesse lorsqu'il est actionné :

Frein avant :

- S'il s'agit d'une commande hydraulique, il est impératif de le faire contrôler immédiatement par un distributeur agréé.

Frein arrière :

- S'il s'agit d'une commande mécanique, il faut ajuster la tension en agissant sur l'écrou de réglage du levier de commande.



AVERTISSEMENT

Avant une première utilisation, il est impératif de se familiariser avec toutes les commandes et leurs fonctions respectives. Si un doute subsiste concernant le fonctionnement de certaines commandes, votre distributeur agréé saura répondre à vos questions et vous apporter toute l'aide nécessaire.

CONDUITE

Démarrage

- Béquille repliée.
- Prendre place sur le véhicule.
- S'assurer que la poignée de gaz est en position fermée.

Démarrage en mode normal :

- Mettre le contact.
- Actionner le levier de frein gauche.
- Appuyer sur le bouton de démarrage.
- Relâcher le bouton de démarrage quand le phare et le combiné sont allumés.

- Relâcher le levier de frein gauche.

Le mode de fonctionnement "Normal" doit apparaître dans l'afficheur. Dans le cas contraire, soit répéter l'opération depuis la mise sous contact, soit finaliser la sélection à l'aide du bouton "Mode".

Démarrage en sélectionnant un mode de roulage :

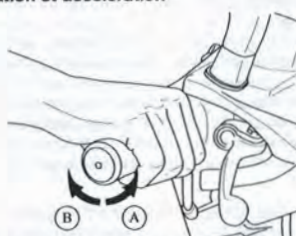
- Mettre le contact.
- Appuyer sur le bouton de démarrage.
- Relâcher le bouton de démarrage dès que le phare et le combiné s'allument.
- Sélectionner au combiné, le mode de fonctionnement désiré à l'aide du bouton "MODE".

Si le combiné ne s'allume pas, effectuer à nouveau une procédure de démarrage.



Si le témoin de diagnostic du système de traction (J) reste allumé après la procédure de démarrage, il est conseillé de refaire l'opération et si le problème persiste, il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé.

Accélération et décélération



Pour augmenter la vitesse, tourner la poignée de gaz dans le sens (A). Pour réduire la vitesse tourner la poignée de gaz dans le sens (B).

Freinage

Le levier droit commande le frein avant et le levier gauche commande le frein arrière.

Pour obtenir un freinage efficace, il est impératif de coordonner les actions suivantes :

- Laisser revenir rapidement la poignée de gaz.
- Actionner simultanément les leviers de frein gauche et droit en augmentant progressivement la pression.

L'utilisation d'un seul frein réduit l'efficacité du freinage, peut occasionner un blocage de la roue et entraîner une chute.



Il faut donc éviter de freiner brusquement sur route mouillée ou dans un virage.

Dans une forte descente, il faut réduire sa vitesse pour éviter de freiner de manière prolongée, car un échauffement excessif réduira l'efficacité du freinage.

ARRÊT DU VÉHICULE ET STATIONNEMENT

L'arrêt du véhicule et la coupure de tous les circuits est obtenu en tournant la clé de contact sur "OFF".



À la coupure du contact, le clignotement du témoin de transpondeur s'arrête au bout de quelques instants.

Si un clignotement rapide du témoin de transpondeur persiste après la coupure du contact, il est recommandé de s'adresser au plus tôt à un distributeur agréé pour éviter une détérioration de la batterie de traction.

Le stationnement du véhicule se fait sur un sol plat.

- Soit sur la béquille centrale.
- Soit sur la béquille latérale.

À chaque stationnement, la direction doit être verrouillée et la clé de contact retirée.



Il est recommandé de ne pas laisser d'objets dans les coffres, quelle qu'en soit la valeur (casque, porte-documents, etc...), la responsabilité du constructeur ne pourra pas être engagée en cas de vol.



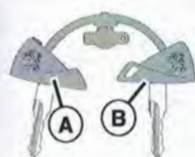
Il est impératif de garantir le fond de coffre sous la selle contre toute entrée d'eau. Le transport ou le stockage de tous contenants de produits liquides dans le coffre sous la selle est fortement déconseillé.

POINTS PARTICULIERS IMPORTANTS

ANTIDÉMARRAGE À TRANSPONDEUR

Ce système antivol autorise le démarrage du véhicule par reconnaissance électronique du transpondeur présent dans la clé de contact. Seules les clés programmées peuvent démarrer le véhicule. Un témoin de diagnostic transpondeur présent sur le combiné permet de matérialiser la mise en fonction du système antivol lors de la procédure de démarrage du véhicule.

Clés de contact



Deux types de clé sont livrés avec le véhicule.

A. Une clé "master" livrée en un seul exemplaire.

La clé spéciale "master" comportant un repère rouge ne doit pas être utilisée pour l'usage courant. Cette clé permet de reprogrammer le système en cas de perte de la clé noire.

En cas de perte de la clé "master" l'ensemble du système antivol devra être remplacé.



Lors de chaque révision, il est recommandé de fournir la clé "master" à votre distributeur agréé pour réaliser les éventuelles mises à jour du système.

B. Une clé noire livrée en un seul exemplaire à utiliser pour le fonctionnement du véhicule.

La clé noire est spécifique puisqu'elle contient également un transpondeur contenant un code d'identification mémorisé par l'antidémarrage au moment de la programmation. Il est possible de programmer jusqu'à 6 clés noires sur le système. En cas de perte d'une clé noire, il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé, pour refaire une programmation du système, avec au minimum une nouvelle clé noire ou avec toutes les clés noires, à l'aide de la clé "master" pour annuler l'autorisation de démarrage du moteur avec la clé perdue.

BATTERIE DE TRACTION

La technologie de la batterie de traction permet des recharges partielles sans altérer sa durée de vie, vous pouvez donc la mettre en charge aussi souvent que possible, sans attendre qu'elle soit déchargée.



L'utilisation d'un chargeur additionnel n'est pas autorisée. Le non respect de cette consigne entraînera la destruction de la batterie de traction.



En cas de charge insuffisante, un calculateur déclenchera dans un premier temps un fonctionnement en mode dégradé de sécurité, puis immobilisera le véhicule afin de ne pas détériorer la batterie de traction en la déchargeant complètement. Une charge immédiate de la batterie de traction devra être impérativement réalisée afin que son auto-décharge ne lui fasse pas atteindre le seuil limite de tension qui la rendra inutilisable.



La batterie de traction ne nécessite aucune maintenance, mais en cas d'immobilisation prolongée, elle doit être rechargée régulièrement.



Si la batterie de traction dégage une odeur inhabituelle, il est recommandé de la faire vérifier par un distributeur agréé.

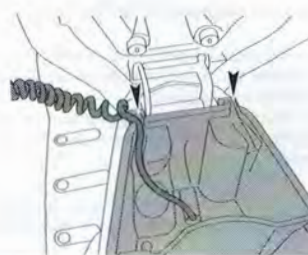
Une batterie contient des produits nocifs. En cas de fuite ou d'accident, il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé, lequel est équipé pour le remplacement et l'élimination des batteries dans le respect de la nature et de l'environnement.

CORDON DE CHARGE

Un cordon de charge est enroulé dans le coffre sous la selle, il est conçu pour être connecté à une prise électrique 230V - 10/16A protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA.



Le cordon de charge doit être positionné soigneusement dans un des passages prévu à cet effet avant de refermer le coffre.



CHARGE DE LA BATTERIE DE TRACTION

La zone de charge doit être équipée d'une prise électrique 230V - 10/16A protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA, elle doit être éloignée de toute source de chaleur.

Dès que le cordon de charge est connecté à une prise électrique, le processus de charge est commandé automatiquement et le système de traction est neutralisé.

Pendant la durée de la charge de la batterie de traction.

- Le témoin de diagnostic transpondeur clignote.
- L'indicateur de charge est en service.
- L'indicateur de niveau de charge est en service.



Pendant la charge de la batterie de traction l'afficheur du tableau de bord se met en veille après 30 secondes d'inactivité, il faut effectuer un appui sur une des touches pour le réactiver, afin de vérifier l'état de la charge.

En cas de décharge importante, un délai sera nécessaire avant le clignotement du premier segment de l'indicateur de niveau de charge.

Le temps de charge de la batterie de traction, géré par un calculateur, dépend de l'estimation d'autonomie restante.

La température de la batterie et la température ambiante peuvent affecter le temps de charge.

- Le véhicule ne doit pas être stationné ou stocké dans une zone où la température dépasse 40°C.
- Si la température est proche de 8°C la charge sera ralentie.
- Si la température est proche de -10°C la charge sera très ralentie.

Une batterie vide nécessite en moyenne 5 heures de charge pour une capacité de 100% et 3 heures pour une capacité de 80%. (modèle à 2 chargeurs)

Une batterie vide nécessite en moyenne 8 heures de charge pour une capacité de 100% et 5 heures pour une capacité de 80%. (modèle à 1 chargeur)

La charge peut être interrompue à n'importe quel moment sans incidence sur le bon fonctionnement du système de traction.



Pendant la charge de la batterie de traction, aucune intervention n'est autorisée sur le véhicule, ni opération d'entretien ni lavage.

AUTONOMIE / ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'autonomie d'un scooter électrique dépend en priorité de la façon dont l'énergie est consommée, il est conseillé de respecter les consignes suivantes :

- Garder une vitesse constante en évitant les démarrages et les arrêts fréquents.
- Gérer sa vitesse en fonction de l'estimation indiquée par le compteur d'autonomie et du dénivelé du parcours.
- Ralentir sans freinage brusque pour bénéficier du système de récupération d'énergie.
- S'assurer de la bonne pression des pneumatiques et du bon réglage de la garde des freins.
- S'assurer que le poids de l'utilisateur, du passager, des bagages et des accessoires ne dépasse pas la charge maximum admise.

12/14

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de Peugeot Scooters

Autonomie moyenne :

- 60 km Mode normal.
- 120 km Mode économique.



Le transport d'un passager ou de charges supplémentaires, le montage d'accessoire tel qu'un pare-brise ainsi que les conditions climatiques notamment une température négative, sont des paramètres qui affecteront l'autonomie du véhicule.

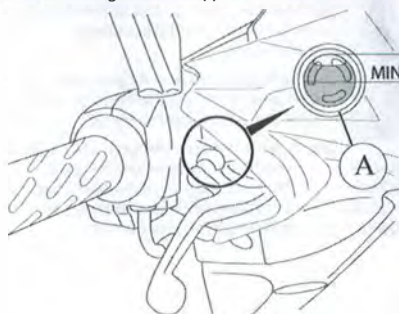
Gérer sa consommation d'énergie, c'est aussi une manière personnelle de participer au respect de l'environnement.

CONTRÔLE DES NIVEAUX

Liquide de frein



Les niveaux de liquide de frein doivent être vérifiés régulièrement par le hublot (A) de contrôle des émetteurs de frein. Si le niveau est proche du repère minimum, il est recommandé de se rendre chez un distributeur agréé pour faire vérifier le circuit de freinage et faire l'appoint nécessaire.



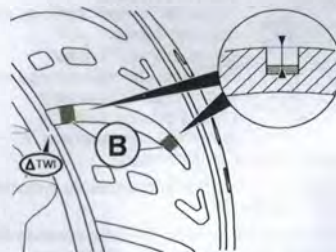
PNEUMATIQUES

La pression des pneumatiques doit être contrôlée à froid régulièrement.

Une pression incorrecte produit une usure anormale et affecte le comportement routier rendant la conduite dangereuse.

Une pression trop faible diminue sensiblement l'autonomie de la batterie de traction dû à une surconsommation d'énergie par frottement.

Si les limites d'usure de la bande de roulement sont atteintes (B), il est recommandé de se rendre chez un distributeur agréé pour procéder au remplacement du pneumatique.



Lors d'un remplacement il est recommandé de monter des pneumatiques de la même marque et de qualité équivalente. De plus, en cas de crevaison, le montage d'une chambre à air dans un pneumatique tubeless n'est pas autorisé.



Un pneumatique contient des substances dangereuses pour l'environnement, votre distributeur est équipé pour l'élimination des pneumatiques usagés dans le respect de la nature et des normes en vigueur.

FUSIBLES

L'installation électrique est protégée par des fusibles placés sous le coffre.

Si un fusible grille souvent, c'est généralement le signe d'un court-circuit dans le circuit électrique. Il est recommandé de faire vérifier le circuit par un distributeur agréé.



Il est recommandé de couper le contact avant de changer un fusible et de remplacer celui-ci toujours par un fusible de même calibre. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner une détérioration du circuit électrique, voire un incendie.



Tout appareil électrique présentant un danger potentiel, seul un réparateur ayant l'habilitation adéquate peut intervenir sur votre scooter électrique.

Remplacement d'un fusible

- Ouvrir la selle.
- Déposer la trappe de visite (3 vis).
- Contrôler l'état des fusibles.



Toute intervention de dépose et de repose, dans le but de nettoyage ou autre des éléments de coffre, doit être faite avec le plus grand soin.

Il est impératif de garantir le fond de coffre contre toute entrée d'eau.

AFFECTATION DES FUSIBLES

F1	Non utilisé
F2 5A	Circuit de démarrage
F3 5A	Prise 12 Volts
F4 15A	Antenne de transpondeur Tableau de bord Potentiomètre d'accélérateur Relais de convertisseur Calculateur de pilotage de la batterie de traction Calculateur de traction électrique Prise de diagnostic Éclairage Avertisseur
F5 10A	Convertisseur
F6 20A	Circuit de charge batterie

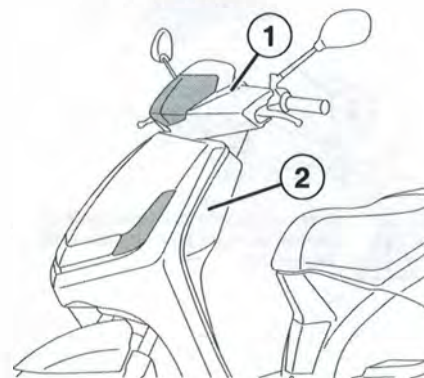
REPLACEMENT DES AMPOULES

Ampoule de phare

- Déposer le carénage de phare (1).



Il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé pour effectuer cette intervention.



Ampoules de clignotants

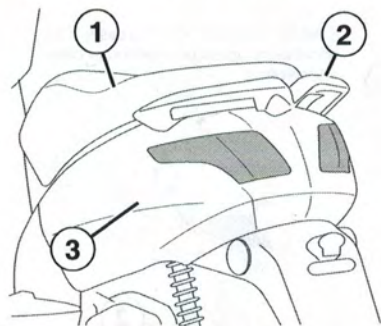
- Déposer le tablier arrière (2).
- Déposer les 3 vis de fixation du clignotant avant.



Il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé pour effectuer cette intervention.

Ampoules de feu et de clignotants arrière

- Déposer le coffre de selle (1).
- Déposer la poignée de maintien (2).
- Déposer l'ensemble des carénages arrières (3).



Il est recommandé de s'adresser à un distributeur agréé pour effectuer cette intervention.

RÉGLAGE DES PHARES

Le réglage du projecteur se fait par une vis placée sous le projecteur.

